

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 24 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, dûment convoqués par le Président, se sont assemblés en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ROUGIER, Vice-Président.

PRÉSENTS

Vice-présidents

1 ROUGIER Jean-Marie
2 TUYERAS Sylvie

3 DUCHAMBON Jean
4 GRANET Jean-Pierre

5 ALLARD Jean-Luc
6 NEBOUT-LACOURARIE Martine

Conseillers communautaires

7 BERTRAND Jacques
8 BRANDY Claude
9 CHAZELAS Laurence
10 COINDEAU Lucien
11 COUTET Claudine

12 DARDILHAC Annie
13 GANDOIS Philippe
14 GUILLOUMY Roger
15 MANDON Francis
16 MILOR Isabel

17 PFRIMMER-PICHON Joëlle
18 PUYHARDY Jean
19 TRICARD Hélène

PROCURATIONS

RATIER Joël, président, à ROUGIER Jean-Marie, vice-président
ALLARD Pierre, vice-président, à COUTET Claudine, conseillère communautaire
LACROIX Philippe, vice-président, à MANDON Francis, conseiller communautaire
BEIGE Laurence, conseillère communautaire, à DUCHAMBON Jean, vice-président
DESROCHES Bernadette, conseillère communautaire, à PFRIMMER-PICHON Joëlle, conseillère communautaire
LALANDE Olivier, conseiller communautaire, à ALLARD Jean-Luc, vice-président
GRANET Thierry, conseiller communautaire, à GANDOIS Philippe, conseiller communautaire
PIERREFICHE Josiane, conseillère communautaire, à TRICARD Hélène, conseillère communautaire
SOULAT Annie, conseillère communautaire, à TUYERAS Sylvie, conseillère communautaire
SOURY Luigia, conseillère communautaire, à BERTRAND Jacques, conseiller communautaire

EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

VOUZELLAUD Raymond, vice-président, excusé représenté par PUYHARDY Jean, conseiller communautaire

EXCUSÉS

BALLEY Christine, conseillère communautaire
BEAUBREUIL Bernard, conseiller communautaire
CHALEIX Philippe, conseiller communautaire
DELORD Mylène, conseillère communautaire
REJASSE Jocelyne, conseiller communautaire
SOULIMAN COURIVAUD Aude, conseillère communautaire

Après avoir procédé à l'appel, le président ouvre la séance. L'assemblée communautaire désigne Isabel MILOR pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le président demande si un élu veut prendre la parole. Aucune demande n'a été formulée.

A l'unanimité, l'assemblée communautaire,

- APPROUVE la candidature et l'offre de la société S.E.L.I qui répond aux exigences du cahier des charges et aux objectifs fixés.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun élu ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 18 heures 55.

Le Président,

